



SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DE CHARLEVOIX (SEC-CSQ)

LE LIEN

Volume 45 | Numéro 6

Le 10 mai 2021

Mot de la présidente

Parlons d'autre chose!

Les conseils fédéraux de la FSE sont toujours intéressants. Si les derniers ont donné beaucoup de place à la pandémie et aux négociations, ils sont aussi un lieu d'apprentissages et d'échanges sur la recherche en pédagogie et en relation de travail, sur les transformations de notre milieu et des lois touchant l'éducation, sur le travail du MÉES. En avril dernier, une invitée m'a particulièrement intéressée.

Mme Karine Bilodeau, doctorante en sciences de l'orientation à l'Université Laval, est venue nous faire la présentation de sa thèse : *Analyse des expériences d'insertion, d'intégration et de maintien au travail des enseignantes de niveau préscolaire et primaire: la face cachée du travail des femmes.*

Elle-même enseignante au primaire, elle s'est questionnée sur les raisons des si hauts taux de décrochage chez les nouveaux enseignants et enseignantes. Elle a fait, comme plusieurs, le lien entre la surcharge de travail et l'abandon de la profession. Toutefois, elle apporte de nouveaux éléments : le manque d'espace d'échanges informels entre enseignants et le fait qu'une part de notre travail n'est jamais reconnue, donc totalement invisible.

Écrivons-nous en chœur : *Ha, ha! Je le savais!* La beauté de la chose, c'est qu'elle le prouve. *Tsé*, quand on a des données probantes...

Elle a recueilli, par le biais d'entretiens, de données provenant de l'environnement digital des participantes et des entretiens de groupe, des informations sur la transformation du milieu et sur l'impact que ce changement a opéré sur les échanges informels entre collègues.

Ce qu'elle appelle des **espaces de délibération** sont essentiels et *permettent de traiter des problèmes quotidiens du travail, de confronter, d'arbitrer des façons de faire, de créer des règles concernant ce qui constitue un bon travail et ça, à partir d'une mise en commun des expériences de ceux et celles qui font le travail.*

Cela nécessite du temps, des conditions précises pour que les gens se sentent à l'aise de partager leurs expériences, bonnes ou mauvaises. Or, l'arrivée des nouvelles formes d'organisation du travail (gestion axée sur les résultats, évaluation des enseignants, obligation à collaborer, environnement digital décuplé, etc.) vient enlever du temps ou transformer celui que nous avons. C'est ce qu'elle nomme : *l'instrumentalisation des espaces de délibération entre collègues.*

Autrement dit, jaser dans le cadre de porte ou dans le corridor, ça fait partie de notre travail et ça nous rend de meilleurs profs. Mais comme ce n'est pas *instrumentalisé* par nos gestionnaires, ça ne compte pas!

www.secharlevoix.ca



Syndicat de l'enseignement de Charlevoix



91, boulevard Kane La Malbaie (Québec) G5A 1J7

Téléphone : (418) 665-6156

Télécopieur : (418) 665-3031

Le deuxième élément qu'elle a présenté, c'est *l'invisibilisation d'une part importante du travail: le processus de « fragmentation+imbrication » des temps de travail*. C'est le déversement d'une part du travail d'enseignement à l'extérieur de l'école. C'est quand on ne démêle plus vie privée et vie professionnelle. C'est quand ça devient la norme.

Ça vous dit quelque chose? Quand vous passez votre samedi matin à découper des cartons, à magasiner pour votre classe, à corriger, à planifier... Quand on se paie une diminution de tâche pour y arriver...

J'aimerais vous dire qu'elle avait, en guise de conclu-

sion, une solution miracle. Ce serait vous mentir. Mais sa thèse met des chiffres et des mots sur ce que nous savons depuis trop longtemps.

Dans le contexte où notre employeur est à la recherche de solutions pour attirer et garder ses enseignantes et enseignants, le travail de Mme Bilodeau me permettra d'argumenter face à celui-ci et de mettre sur la table les vrais enjeux.

Syndicalement vôtre,

Monique Brassard, présidente

LA CAPSULE DE VOS REPRÉSENTANTS LOCAUX DU



CELI avec FlexiFonds¹ – Mettez du local dans votre épargne!

Pourquoi investir dans un compte d'épargne libre d'impôt (CELI)?

En investissant dans un CELI, vous pouvez épargner à l'abri de l'impôt dès l'âge de 18 ans. Le rendement que votre placement pourrait générer et les retraits ne seront pas imposables.

Encourager le local, c'est aussi épargner local. En continuité avec la mission du Fonds, l'argent que vous épargnez dans votre CELI avec FlexiFonds est réinvesti principalement dans l'économie québécoise.

Le CELI avec FlexiFonds c'est :

- Des gains qui fructifient à l'abri de l'impôt et des revenus non imposés, même au retrait;
- Une flexibilité liée aux retraits, idéale pour vos projets à moyen/long terme;
- Le choix entre trois produits adaptés à différents profils de risque et de projets d'épargne (prudent, équilibre et croissance).

¹ FlexiFonds de solidarité FTQ inc. est une filiale exclusive du Fonds de solidarité FTQ. Agissant à titre de placeur principal des parts des Fonds FlexiFonds, FlexiFonds de solidarité FTQ inc. est un courtier en épargne collective, inscrit auprès de l'Autorité des marchés financiers.

Les Fonds FlexiFonds sont distribués uniquement au Québec par FlexiFonds de solidarité FTQ inc., un courtier en épargne collective détenu en propriété exclusive par le Fonds de solidarité FTQ. FlexiFonds de solidarité FTQ inc. ne distribue les parts d'aucun autre fonds commun de placement. Veuillez consulter votre conseiller et lire le prospectus et l'aperçu des Fonds avant de faire un placement. Les titres des Fonds ne sont pas assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par un autre organisme public d'assurance-dépôts ni par l'Autorité des marchés financiers. Les Fonds ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas garant de leur rendement dans l'avenir.

Comité de participation commission

La dernière réunion de la présente année scolaire a eu lieu le 8 avril. Je vous rappelle que les membres qui représentent la partie syndicale sur ce comité sont Mmes Claudine Brassard, Monique Brassard, Michèle Gagnon et moi-même.

Guide d'évaluation du personnel enseignant

Le centre de services a transmis aux directions une nouvelle grille d'évaluation des compétences qui pourrait être utilisée pour évaluer le personnel enseignant.

Budget de perfectionnement

À l'heure actuelle, il y aurait un solde d'environ 30 000 \$ pour les congrès/colloques et de 21 000 \$ dans les écoles et les centres pour le perfectionnement individuel/collectif. Compte tenu du contexte de pandémie, il a été convenu que les sommes restantes pour les congrès/colloques demeureraient dans cette catégorie pour l'année prochaine. Il en sera de même pour les montants résiduels de chacun des actes, de la FGA et de la FP. En ce qui a trait aux groupes à plus d'une année d'études (GPAÉ), le solde est d'environ 20 000 \$ mais de nombreuses commandes ou libérations n'ont pas encore été comptabilisées.

Accompagnement des suppléantes et suppléants

Différentes avenues sont actuellement explorées afin de mieux supporter le personnel suppléant.

Argent pour les maîtres associés

À la suite d'une redistribution régionale, le centre de

services recevra une somme d'environ 5 585 \$. Des échanges sont en cours afin de déterminer les manières d'utiliser ces sommes et d'en remettre une partie à celles et ceux ayant accueilli des stagiaires en 2019-2020.

Suppléance lors de l'enseignement à distance

Un guide a été produit par le centre de services. Il doit être complété par le personnel enseignant qui s'absente puis est transmis à la personne qui le remplacera.

Insertion professionnelle

En date de mars 2021, sept dyades composées d'un mentor et d'un mentoré auraient opté pour la formule du stage d'observation et trois celle de l'aide ponctuelle. N'hésitez pas à contacter Mme Kathy Beau-séjour, conseillère pédagogique au centre de services, si vous désirez agir à titre de mentor ou si vous aimeriez bénéficier des services d'une ou d'un collègue plus expérimenté. Il est à noter que le solde du budget pour l'insertion professionnelle s'élève à plus de 22 000 \$ actuellement.

École alternative

Un comité de parents a fait une présentation au conseil d'administration du Centre de services scolaire de Charlevoix de ce qu'est une école alternative, de son site Internet et de son intérêt à en implanter une dans notre région.

Stéphane Côté, conseiller technique

Retour sur le 22^e Congrès du SEC-CSQ

Le congrès du SEC-CSQ se déroule une fois aux trois ans. Le dernier s'est tenu le 22 avril en fin de journée sous la présidence de M. Maxime Garneau de la FSE-CSQ. Plus de 80 de nos membres y ont participé, ce qui est très satisfaisant considérant qu'il avait lieu en formule virtuelle. Durant l'événement, Mmes Sonia Éthier et Josée Scalabrini, respectivement présidentes de la CSQ et de la FSE-CSQ, se sont adressées aux congressistes. Mme Monique Brassard et moi-même y avons également présenté nos rapports d'activités. Une pause repas a ensuite permis aux participantes et participants

de déguster un souper trois services préparé par l'École secondaire du Plateau accompagné d'une boisson alcoolisée fournie par le Fonds de solidarité FTQ. Par la suite, plusieurs modifications aux statuts du syndicat ont été adoptées. Concernant les élections aux postes de présidence et de conseil technique, les membres ont reconduit à l'unanimité Mme Monique Brassard et moi-même. Finalement, voici le nom des gagnantes et gagnants ayant remporté l'un des nombreux prix de présence :

Prix	Personnes gagnantes
Deux ensembles comprenant chacun un chèque-cadeau de 25 \$ échangeable au restaurant Le Saint-Pub offert par le restaurant Le Saint-Pub, un livre de Josée Scalabrini et un étui à crayons offerts par la FSE-CSQ	Marc-Antoine Asselin et Marie-Ève Gingras
Un ensemble comprenant un chèque-cadeau de 25 \$ échangeable au Resto-Pub Belles et Bum, un livre de Josée Scalabrini, une gourde d'eau et un étui à crayons offerts par la FSE-CSQ	Rachèle Savard
Un ensemble comprenant un chèque-cadeau de 25 \$ échangeable à la boutique de la Microbrasserie Charlevoix offert par la Microbrasserie Charlevoix, un livre de David Goudreau, une gourde d'eau et un étui à crayons offerts par la FSE-CSQ	Marie-Ève Gauthier
Un forfait d'une journée de pêche au saumon offert par l'Association de Conservation de la Vallée du Gouffre	Sarrah Dufour
Une ronde de golf pour deux personnes avec voiturette au Club de golf Fairmont Le Manoir Richelieu offerte par le Club de golf Fairmont Le Manoir Richelieu	Jean-Philippe Savard
Deux cartes-cadeaux de 100 \$ chacune de la SAQ offertes par la FSE-CSQ et Les protections RésAut CSQ	Karine Lavoie et Michel Vignola
Un chèque-cadeau d'une nuitée en occupation double à l'Hôtel & Spa Le Germain Charlevoix offert par le Groupe Germain Hôtels	Audrey-Maude Lavoie
Un chèque-cadeau de 300 \$ d'Origine artisans hôteliers offert par Les protections RésAut CSQ	Stéphane Côté (Plateau)
Un chèque-cadeau de 300 \$ de la Sépaq offert par Les protections RésAut CSQ	Karine Dufrêne

Félicitations à celles et ceux ayant remporté un prix, merci à tous les participantes et participants et nous vous donnons rendez-vous dans trois ans pour le 23^e Congrès du SEC-CSQ qui, espérons-le, se tiendra un personne!

Stéphane Côté, conseiller technique

PROCESSUS D'AFFECTATION ET DE MUTATION AU SECTEUR DES JEUNES

(Articles 5-1.14, 5-3.17 et 5-3.21 de l'entente locale)

Stéphane Côté, conseiller technique

DATE	ÉTAPE	REMARQUE
Avant le 1^{er} avril	Le centre de services établit l'ancienneté de toute enseignante et de tout enseignant à son emploi au 30 juin de l'année en cours et en fait parvenir une liste au syndicat.	On vous suggère de vérifier votre ancienneté sur la liste.
PROCESSUS D'AFFECTATION AU NIVEAU DE L'ÉCOLE		
Au plus tard le 7 mai	La liste des besoins par champ, incluant les postes qui seront laissés vacants au 1 ^{er} juillet de l'année en cours suite aux retraits annoncés, est affichée dans l'école. Chaque enseignante ou enseignant en excédent d'effectifs en est informé par écrit.	
Avant le 15 mai	Les enseignantes et enseignants en excédent d'effectifs doivent choisir : • soit d'être affectés dans leur école, dans un champ pour lequel elles ou ils répondent à l'un des trois (3) critères de capacité et dans laquelle il y a un ou des besoins; • soit d'être versés dans le bassin d'affectation et de mutation au niveau de la commission.	
Au plus tard le 20 mai	Le centre de services informe le syndicat des changements concernant les enseignantes et enseignants initialement prévus en excédent d'effectifs. Elle affiche à nouveau ses besoins dans chaque école, par champ, par école, et une copie est expédiée au syndicat.	
Avant le 5 juin (préscolaire et primaire) et avant le 30 juin (secondaire)	Lorsque la direction connaît le nombre d'enseignantes et enseignants attribués à l'école par la commission pour l'année scolaire suivante, elle consulte chaque équipe d'enseignantes et enseignants sur la répartition des fonctions et responsabilités pour l'année scolaire suivante à l'intérieur de cette discipline. La direction peut appliquer le projet de répartition des tâches des enseignantes et enseignants concernés seulement s'il y a unanimité.	Si vous avez un poste au préscolaire ou au primaire, c'est la date limite pour connaître votre niveau d'enseignement pour la prochaine année!

PROCESSUS D'AFFECTATION ET DE MUTATION AU NIVEAU DE LA COMMISSION

Au plus tard le 5 juin	Le centre de services reçoit la demande écrite des enseignantes et enseignants qui désirent changer d'affectation pour l'année scolaire suivante.	
<u>Le 10 juin</u> (Au plus tard le 15 juin)	Une séance d'affectation des spécialistes du préscolaire et du primaire a lieu. L'affectation à une ou des écoles se fait en tenant compte de l'école ou des écoles où la ou le spécialiste enseignait l'année précédente et après consultation des personnes concernées.	Microsoft Teams à 16 h 00
<u>Le 14 juin</u> (Au plus tard le 15 juin)	Le centre de services tient une réunion où sont convoqués toutes les enseignantes et tous les enseignants qui ont fait une demande de mouvement volontaire ainsi que celles et ceux qui sont en excédent d'effectifs incluant celles et ceux qui sont susceptibles d'être supplantés. Sont aussi invités à la réunion, celles et ceux qui ont été mis en disponibilité ainsi que celles et ceux qui ont été non rengagés pour surplus de personnel.	Microsoft Teams à 17 h 00 pour le primaire et à 17 h 30 pour le secondaire
<u>Le 13 août</u> (Au plus tard le 20 août)	Le centre de services tient à nouveau une réunion. Elle y invite toutes les enseignantes et enseignants identifiés précédemment, les enseignantes et enseignants versés au champ 21 ainsi que les enseignantes et enseignants en disponibilité encore à l'emploi du centre de services.	Microsoft Teams à 10 h 30 pour le primaire et à 11 h 00 pour le secondaire
<u>Le 17 août</u>	Pour tous les contrats à temps partiel et à la leçon connus et déterminés par le centre de services dans les cinq jours précédant le premier jour de l'année scolaire, elle réunit les enseignantes et enseignants et accorde les contrats par ordre de priorité d'emploi.	Microsoft Teams à 10 h 00 pour le primaire et à 13 h 30 pour le secondaire

Calendrier des activités

Mai	11	• Conseil général des négociations • Assemblée générale
	12 au 14	• Conseil général
Juin	7	• Conseil syndical
	9 au 11	• Conseil fédéral
	10	• Rencontre des spécialistes du primaire
	14	• Mouvements volontaires
	21	• Conseil d'administration
	28 au 30	• Congrès de la CSQ